



Mamoudzou, le 9 juillet 2025

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **OBJET : Fermeture de la circulation à l'occasion des événements du 14 Juillet**

La Ville de Mamoudzou informe la population que la circulation sera perturbée à l'occasion de la répétition générale et du défilé militaire du 14 juillet. Des fermetures de route sont prévues le vendredi 11 juillet 2025 pour la répétition générale qui se déroulera de 16h à 17h30, ainsi que le lundi 14 juillet 2025, de 5h30 à 10h30 pour le défilé officiel.

Les voies concernées sont :

- le boulevard Mawana-Madi (entre l'Amphidrome, le rond-point Zéna M'déré, le rond-point Mahabou et le carrefour Loft-Laboratoire),
- l'avenue Abdoul-Bastoi Omar (angle du bâtiment BFC),
- le boulevard Halidi Sélémani (intersection avec l'avenue Madame Foucault) et la rue Toumbou Sélémani jusqu'à la rue Moinécha Moumini.

Pour accompagner ces actions, le stationnement sera interdit du jeudi 10 juillet à 17h00 au lundi 14 juillet à 10h30. Cela concerne :

- le parking taxis derrière la coopérative de poissons, au ponton de plaisance (zones camion blanc et rouge),
- le parking devant le restaurant 5/5 et sur la rocade entre le rond-point Zéna M'déré et le carrefour Loft-Laboratoire.
- Le dimanche 13 juillet, de 6h00 à 10h00, l'interdiction de stationner concernera aussi les parkings face à la MJC et au cimetière de M'gombani, les emplacements face au magasin Douka'Bé M'gombani (boulevard Halidi Mchindra et rue Amina Ousseni), ainsi que le parvis de la MJC.

Par ailleurs, les 11 et 14 juillet 2025, de 5h00 à 11h00, la vente d'alcool à emporter sera interdite dans les cafés, restaurants et points de vente situés autour du marché de Mamoudzou.

La Ville compte sur la compréhension et la coopération de toutes et tous afin d'assurer le bon déroulement des festivités en toute sécurité.